

## **Journal n° 53 : Mon enfant divorce**

### **Sommaire**

Editorial	page 1
Dossier	
La vie sera plus forte	page 2
L'essentiel de la vie	page 3
Différents dans leur regard	page 4
De choc en choc	page 5
Sentiment au fil du temps	page 6
Accepter un divorce nécessaire	page 8
Un regard qui laisse libre	page 9
Les nouvelles des régions	page 10

### **Editorial**

Donner la parole aux parents de divorcés, cela ne veut pas dire, bien sûr, les inciter à se mêler des affaires de leurs enfants qui (divorcés ou non) ne souhaitent pas leur donner la parole à ce titre. Cela signifie simplement qu'ils ont droit comme tout un chacun à l'expression de ce qu'ils vivent, de ce que cela représente pour eux.

Si les enfants ont effectivement à prendre leur autonomie, à apprendre très tôt à le faire, cela ne peut occulter le fait que les parents, toute leur vie, garderont une relation avec eux, dans l'absence comme dans la présence.

J'ai interrogé des parents âgés, ayant vécu eux-mêmes une vie conjugale heureuse, ce qui ne veut pas dire sans difficultés et sans heurts ; la relation n'est pas chose facile et la prétention au bonheur parfait est un rêve adolescent auquel il faut renoncer pour vivre.

Chaque cas est différent, disent-ils ; certains ont « réussi » leur divorce, d'autres pas ; mais c'est toujours douloureux.

Pour des parents, voir souffrir ses enfants est une souffrance ; voir échouer un projet qu'ils n'ont pas pu, ou pas su, ou pas voulu mener à bien est une souffrance. Mais ils peuvent en parler ; aujourd'hui le regard de l'entourage n'est plus aussi rigide et culpabilisant : « Comment avez-vous élevé vos enfants pour qu'ils ne soient pas capables de mener à bien ce qu'ils ont entrepris ? »

Même si dans le non-dit c'est encore présent, on ne se permet plus d'exprimer de tels jugements et certains parents heureusement se libèrent de cette culpabilité.

Pour ceux qui ont su (ce n'est pas toujours le cas) ne pas se mêler des affaires de leurs enfants, un point positif est le contact qu'ils ont parfois avec les « ex » ; une relation qui manifestement minimise la souffrance pour les uns et pour les autres, même si elle ne peut la supprimer.

Là encore, les petits-enfants réagissent à leur manière : « Tu as voulu nous faire croire que nos parents pourraient à nouveau vivre ensemble », ont dit certains avec amertume. C'est sans doute eux qui souffrent et pâtissent le plus.

La relation avec le nouveau couple est aussi différente, au cas par cas ; elle peut être aisée, mais parfois difficile, longue à mettre en place ; là encore, il n'y a pas de situation type et tout se vit en fonction des personnes.

Nous savons tous bien d'ailleurs que c'est la même chose avec les couples non divorcés : les affinités sont plus ou moins grandes et dans toutes les familles les choses se passent là encore au cas par cas.

Merci à ceux qui ont accepté de répondre à mes questions et de parler tout simplement de ce qu'ils vivent.

Jeanne-Marie de BOUVIER